

Professionnels du bâtiment : un secteur en ébullition !

Le bâtiment va mal, marqué selon les chiffres du cabinet Altarès par une hausse des défaillances de 40,7% en 2023 par rapport à l'année 2022.

Le secteur du second œuvre où les TPE sont le plus massivement représentées verse un lourd tribu avec une hausse de 50,5% des défaillances dans la maçonnerie générale et de 48,3% dans l'installation électrique.

Le geste des pouvoirs publics sur le GNR (Gazole Non Routier) ne produira d'effets qu'en 2025, sur les entreprises concernées encore en activité à cette date.

La baisse d'un milliard d'euros des budgets consacrés à MaPrimeRénov' achève d'assécher un marché à l'arrêt.

Marc Sanchez, Secrétaire général du SDI déclare : « *La situation des petites entreprises du bâtiment est critique. Les professionnels du secteur font état de leur volonté de se mobiliser pour sauver leurs activités face à des carnets de commande ne leur accordant que 3 à 6 mois de visibilité contre 12 à 18 mois habituellement.*

Il est impératif d'adopter des mesures ambitieuses et substantielles pour véritablement soutenir un secteur qui devrait être en surchauffe avec un objectif de rénovation de 95% du parc immobilier d'ici à 2050 au titre de la transition énergétique.

A contrario de cet objectif, les pouvoirs publics rognent d'un milliard sur MaPrimeRénov' et comptent sur d'hypothétiques mesures de simplification administrative pour « libérer les énergies » à terme.

Or, nos TPE ont besoin de trésorerie immédiatement :

- *en allongeant la durée de remboursement de leur PGE.*
- *en étant payées en temps et heure par leurs clients institutionnels.*
- *en acquittant directement les congés payés de leurs salariés en lieu et place d'une avance annuelle de 6,1Mds€ de trésorerie aux caisses de congés payés du bâtiment. »*

À propos du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI) :

Le Syndicat des indépendants et des TPE (SDI) est une organisation syndicale apolitique et autonome financièrement qui représente la voix des indépendants.

Chiffres clés : 25 000 adhérent(e)s - 8000 problématiques traitées en 2022 - 20 000 abonné(e)s sur les réseaux sociaux - une équipe d'expert(e)s juridiques <https://sdi-pme.fr> Les études du SDI : <https://sdi-pme.fr/actualites-2/nos-dossiers/>